

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 9 NOVEMBRE 2020

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Bureau Communautaire de la Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps s'est réuni le 9 Novembre 2020 à 17h30 en l'Hôtel Communautaire de Marquise.

Etaient à l'ordre du jour les questions suivantes :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Passation d'un accord-cadre de fournitures portant sur l'émission et la livraison de titres-restaurant à destination des agents de la Communauté de Communes de La terre des 2 caps

Le Bureau Communautaire à l'unanimité a autorisé le Président à conclure un accord avec la Société Edenred pour l'émission et la livraison de titres-restaurant à destination des agents de l'intercommunalité, suite à un appel d'offres.

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Vente d'un terrain du Parc d'Activités des 2 Caps Nord à la SCI GTF Marquion

Le Bureau Communautaire à l'unanimité a adopté la cession à la SCI GTF Marquion, de la parcelle AM 771, situé sur le Parc d'Activités des 2 Caps Nord, d'une superficie d'environ 3600 m² au prix de 18 € HT/m².



L'ordre du jour étant épuisé et aucun membre du Bureau ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Compte rendu affiché le 13 novembre 2020, en application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.